



## COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE HAYANGE

Hayange, le 18 novembre 20124

Dans un article du Républicain Lorrain intitulé «Les poubelles de la discorde», il a été rapporté que Monsieur le Maire, Engelmann Fabien, aurait critiqué les agents de la CAVF en charge de la collecte. Le Maire tient à rectifier ces propos : ses critiques ne visent aucunement les agents qui accomplissent leur travail avec sérieux, mais s'adressent exclusivement aux élus responsables des décisions impactant les services de collecte.

Monsieur le Maire de Hayange, Fabien Engelmann, souhaite apporter des clarifications concernant la suppression imminente des bennes de collecte des ordures ménagères utilisées par la Ville pour entreposer les sacs non ramassés par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF). Depuis la mise en place par la CAVF de la taxe incitative TEOMi, seuls les sacs rouges, soumis à taxation, sont collectés. Les sacs noirs, en revanche, ne sont plus pris en charge, engendrant une accumulation d'ordures dans certaines rues du centre-ville, en dépit des efforts municipaux pour pallier ce problème.

Cette situation découle d'un manque de communication et d'une sensibilisation insuffisante sous la responsabilité de M. Medvès, vice-président chargé de l'Environnement à la CAVF.

M. Medvès, élu socialiste, a exprimé des doutes sur la légalité du ramassage effectué par les agents municipaux de Hayange, en invoquant que cette compétence relève de l'agglomération.

Le Maire Fabien Engelmann assume pleinement son choix d'intervenir pour préserver la propreté et la salubrité publique, estimant que c'est son devoir envers ses concitoyens. Soucieuse du maintien d'un cadre de vie propre et sain, la municipalité déplore la suppression des bennes de stockage, dont le coût annuel de location s'élève à 80 000 euros, une charge qui pèsera désormais directement sur le budget communal.

Enfin, la Ville de Hayange déplore l'augmentation constante des taxes intercommunales, notamment celles liées à la gestion des déchets, accompagnée d'une réduction des services offerts à la population. Depuis l'instauration de la TEOMi, la municipalité s'est vue contrainte de compenser ces manques, supportant des coûts importants pour garantir la propreté de la ville, alors même que la CAVF perçoit les taxes afférentes à cette mission.

Monsieur le Maire tient ainsi à condamner fermement les propos diffamatoires dont il est l'objet, émis par des adversaires politiques qui cherchent à créer une polémique. Son engagement est guidé par la volonté de défendre les intérêts de sa commune et de collaborer avec toutes les parties concernées afin de répondre aux besoins des Hayangeois.

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch doit prendre ses responsabilités !

